Naissance des Services industriels de Montfaucon

Le deuxième essai aura été le bon. L'assemblée communale a décidé lundi d'entrer dans le capital-actions des Services industriels de Montfaucon, permettant le démarrage de projets énergétiques en partenariat avec Primeo Energie et Innergia. La séance s'est tenue en présence du Délégué aux affaires communales qui a fait le point sur les divisions qui gangrènent Montfaucon… avant que celles-ci ne ressurgissent dans les divers!

Par 74 voix contre 28, les citoyens de Montfaucon ont décidé lundi de créer des services industriels. Premier projet: des panneaux solaires sur le toit de l'école.

Comme en octobre lors de la première assemblée sur le sujet, les citoyens de Montfaucon se sont mobilisés pour l'avenir énergétique de leur commune. Au total, 104 ayants droit ont pris part aux débats, sous la présidence de Claude Schaffter. Le législatif devait se prononcer sur un montant de 40000 francs, soit 40% du capital-actions des Services industriels de Montfaucon. Les 60% restant seraient détenus par Primeo Energie/Innergia, avec la possibilité pour la commune de devenir majoritaire dans le futur.

Long vote à bulletin secret

Le maire Xavier Schaffter a rappelé les grandes lignes du projet. Puis il a répondu aux questions de citoyens absents à la séance d'information relatée dans nos colonnes. Le premier projet concernera l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'école et le remplacement de chaudières de particuliers. Primeo Energie et Innergia prendront les risques financiers, en assumant la caution. Tout nouveau projet serait ensuite soumis à l'assemblée communale, sachant que l'idée d'un chauffage à distance a été repoussée, a notamment informé le chef de l'exécutif.

Les débats ne se sont pas éternisés, contrairement au vote à bulletin secret. Au final, il n'y a pas eu photo. Soutenus par 74 citoyens contre 28 et deux abstentions, les Services industriels de Montfaucon ont été mis sur les rails. «Je vois qu'on a bien fait de refuser la première fois» avait rigolé au préalable un citoyen.

Auparavant, des débats – parfois lunaires – ont précédé le vote d'une dépense de 88000 francs pour l'achat d'un tracteur multi-usage. Le véhicule de déneigement de la voirie a été accidenté l'hiver dernier, d'où la décision de le remplacer. Sachant que l'assurance a versé 54000 francs à la commune pour l'ancien véhicule et que le nouveau devrait coûter 83000 francs, la dépense effective représente 29000 francs. «Pour éviter les accidents, il faudrait commander quatre chaînes» a glissé un citoyen, tout sourire.

Pas de petite plaisanterie lors de la présentation par le détail des comptes 2024. Comme déjà mentionné dans ce journal, l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 265657 francs sur un roulement de recettes de 3,41 millions, après une mise en réserve de 135000 francs. Des applaudissements ont entériné ces bons chiffres. Le nouveau règlement communal relatif aux redevances énergétiques a également passé la rampe sans problème.

En début d'assemblée, des paroles fortes ont été prononcées par le Délégué aux affaires communales Christophe Riat, invité à suivre l'assemblée avec son collègue Julien Buchwalder. Evoquant un «climat malsain» et «divers incidents dont certains graves» qui ont entraîné le dépôt d'une plainte au Ministère public, le «surveillant des communes» s'est interrogé à voix haute: «Où est l'intérêt d'alimenter les divergences? Où est l'intérêt de dénigrer les autorités? Et que dire de l'image de Montfaucon?»

Mèche rallumée dans les divers

Le Délégué aux affaires communales a réitéré sa confiance au Conseil communal et a appelé au bon sens commun pour que cessent des polémiques qui n'en valent pas la peine.

Raté. Celles-ci ont ressurgi de plus belle au chapitre des divers. En lien avec le dépôt de la plainte, une citoyenne s'est insurgée d'avoir été convoquée par la police pour des demandes de renseignements. «Je préfère qu'on vienne sonner chez moi» a-t-elle tonné. «Ça paraît difficile quand tu ne me dis même pas bonjour dans la rue» a rétorqué le maire. Applaudissements.

Un autre ayant droit a embrayé, ayant fait l'objet d'un mandat de comparution. «Les autorités ont ciblé des noms. Il y a un parti pris sur certaines personnes» a-t-il accusé, avant que le président ne coupe court afin d'éviter que la situation ne s'envenime.

Randy Gigon

Les Schlagués du marteau reprennent leurs outils pour la quatrième fois

La Fête de la forge des Schlagués du marteau se tiendra samedi et dimanche aux Enfers. Au programme de cette 4e édition: démonstration et initiation à l'art de la forge, stands artisanaux, sérigraphie et concerts.

Les Enfers vivront une fois encore ce week-end au rythme des marteaux des forgerons. Boris Herdener, dit «Le Bo», Dave Brossard et leurs acolytes Schlagués du marteau ont concocté un programme qui s'annonce alléchant. «Il y aura comme d'habitude des démonstrations et des initiations à l'art de la forge, mais également la possibilité de se restaurer avec du sanglier à la broche et un bar» détaille Boris Herdener.

Si la fête est l'occasion de démontrer le savoir-faire des forgerons, il y aura également d'autres réjouissances. «Des stands d'artisanat ainsi que le stand de sérigraphie d'Yvan Gogniat seront de la partie.» Les intéressés pourront prendre leurs t-shirts et autres habits pour y faire imprimer les motifs que l'artiste aura imaginés.

Musique et animations ne seront pas laissées de côté. Le clown Nico amusera la galerie, alors que Claude Bourquard et ses guitares Célestine mettront tout le monde d'accord(s). Annoncés, le rockeurs du groupe de Moutier Hitsi Bitsi ne pourront finalement pas faire le déplacement.

L'entrée à la Fête de la forge est libre. Quant aux horaires, ils se présentent comme suit: samedi de 10 à 3 heures et dimanche de 10 à 18 heures. (rgo)

La 4e édition de la Forge ouverte se déroulera samedi et dimanche aux Enfers. photo archives